

La liberté d'expression au coeur de la rentrée

C'est à une matinée dense et hautement éducative, que les élèves du collège Etenclin ont été invités pour leur rentrée, lundi. Dépassement des émotions par la réflexion, confrontation des points de vue et valorisation des savoirs fondés en raison : la reprise pédagogique et civique de l'actualité tragique a été finement préparée et concertée pendant les vacances de la Toussaint, par les équipes enseignantes des différentes classes, de la 6^e à la 3^e.

Des supports pédagogiques appropriés et très diversifiés avaient été choisis : vidéos, lectures de poèmes ou d'articles de presse, ou encore lecture de la Charte de Munich de 1971, exposant les droits et devoirs des journalistes. Ces éclairages ont permis un travail interdisciplinaire autour des libertés en France, du traitement de l'actualité par les différents médias, ou encore de la laïcité.

La liberté d'expression bordée par la recherche de la vérité et la notion de point de vue argumenté, ont structuré les échanges et autorisé l'abord avec les élèves, de sujets aussi variés et délicats, que les fakes news, le blasphème ou dans une perspective d'histoire au long cours, les procès de Galilée et de Giordano Bruno.

Des élèves concernés

Avant la lecture, à 11 h, de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et institutrices, la classe de 5^e C a bénéficié d'une préparation intellectuelle et didactique, par leur professeure de lettres, Véronique Dall, qui les a confrontés à une déclaration de Robert Badinter et aux messages des joueurs de l'équipe de France de football. À l'issue de l'audition de cette lettre, mise en voix avec beaucoup d'expressivité par l'enseignante, les élèves ont librement et spontanément contribué à l'élucidation des enjeux de l'éducation dont ils bénéficient.

Sans aucun doute, la pertinence des propos et le respect de la parole, prise par chacun des élèves, prédisposent favorablement à la construction effective de notre « communauté de citoyens » si malmenée ces derniers temps.



La classe de 5e C débat de la liberté d'expression. Ouest-France